

LA SECTION EUROPEENNE ANGLAIS

La section européenne s'adresse à des élèves actifs et motivés, disposant d'un bon niveau en anglais pour s'exprimer spontanément. Ces élèves doivent donc être ouverts, curieux, et désireux de participer aux projets pédagogiques proposés par les professeurs : activités culturelles nouvelles, voyages, échanges...

Objectifs : Développer la maîtrise de l'anglais. S'ouvrir à une culture britannique et européenne par le biais d'activités éducatives et culturelles. Préparer le Cambridge First Certificate (en fin de seconde) et l'examen supplémentaire au baccalauréat (épreuve orale DNL) pour que figure « mention Européenne » sur le diplôme.

La section européenne est proposée dans l'établissement pour le Baccalauréat Professionnel Cuisine et Commercialisation et Services en restauration mais également pour le Baccalauréat Sciences et Technologies de l'Hôtellerie et de la Restauration en cuisine et en service (STHR). Depuis la rentrée 2019, elle est aussi proposée dans le cadre du bac général avec des enseignements de Sciences Physiques et EPS en anglais dès l'entrée en 2GT.

Les lycéens qui choisissent de suivre leur formation en section européenne débutent dès la seconde. Les enseignements spécifiques suivis par le lycéen sont dispensés dans la langue de la section : disciplines non linguistiques (DNL).

Les élèves de Bac Pro peuvent effectuer leur stage à l'étranger en terminale (non obligatoire) d'une durée de 8 semaines et les élèves de Bac Techno STHR peuvent partir en stage à l'étranger en première (non obligatoire) pour une durée de 4 semaines dans un pays européen dans le cadre du dispositif ERASMUS +.

Les objectifs :

- Découvrir les us et coutumes de la profession dans un pays anglophone ou hispanophone ;
- Découvrir les habitudes de consommation de la clientèle afin de mieux répondre à ses attentes ;
- Découvrir la culture locale ;
- Découvrir les attraits touristiques, artistiques, architecturaux et socioculturels des principales villes situées à proximité de leurs entreprises ;

- Acquérir une plus grande autonomie, développer leur capacité d'adaptation et d'intégration dans un pays étranger ;
- Acquérir une plus grande aisance dans la pratique de la langue anglaise ou espagnole, en vue de leur examen et faciliter leur insertion professionnelle ultérieure ;
- Développer un comportement de citoyen européen ;
- Développer les capacités de réflexions et d'échanges d'idées (valeurs, questions culturelles et environnementales).
- Travailler en équipe ;

A l'issue de leurs stages à l'étranger pour les élèves de bac pro et bac STHR, et sous réserve de validation, les élèves peuvent obtenir :

- Les attestations « EUROPRO » et « EUROPASS »
- L'attestation de mobilité MOBIPRO;

POUR TOUS LES ELEVES BAC PRO ET BAC GT

- la mention « Section Européenne » sur le diplôme au baccalauréat.

Charte Erasmus + :

Depuis le 1er janvier 2014, le lycée Friant est éligible à la charte Erasmus + dans le cadre de la mise en place du système de crédits ECTS, abréviation du terme anglais European Credits Transfer System, du diplôme d'état de Conseiller en Economie sociale et familiale. Faisant suite aux actions qui ont été développées au sein du lycée et dans le cadre des programmes Leonardo, Comenius et Erasmus, cette nouvelle charte nous permettra de poursuivre le développement des mobilités internationales. Ces dispositifs européens sont essentiels pour enrichir la formation professionnelle d'un séjour international. Culture, professionnalisme et apprentissage des langues étrangères au service d'un développement personnel ouvert sur l'Europe et le monde, un passeport pour une insertion professionnelle réussie.

Nous sommes plus que jamais décidés à poursuivre ces actions au service de l'éducation tout au long de la vie. Vive l'Europe !